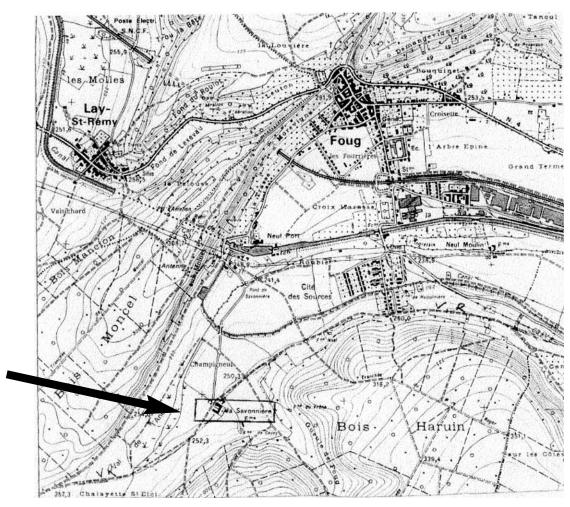
Savonnière, près de Foug (Meurthe-et-Moselle) Villa gallo-romaine et mérovingienne, Villa Regia carolingienne

Abel LIEGER (†) et Michel HACHET avec l'aide des archives de F. LEMAIRE (†)

Avant-propos

Dans les semaines précédant son décès, notre regretté ami Abel Liéger, dont on connaît l'érudition historique et archéologique, travaillait à la rédaction d'un article consacré au site de Savonnière ; il avait souhaité m'y associer et, disposant de documents retrouvés dans les archives de Fernand Lemaire, érudit historien lorrain dont les plus anciens membres du Cercle d'Eudes Locales du Toulois n'ont pas oublié les conférences, j'ai accepté cette collaboration. L'article qui suit résulte donc de la mise en commun des acquisitions de ces deux historiens dont je n'ai fait que mettre en forme les travaux.

Michel Hachet



Emplacement de la ferme de « La Savonnière », Carte au 1/25000° TOUL 5.6 IGN. 1972

De nombreux auteurs ont signalé l'existence, près de Foug, de la ferme de « La Savonnière » située dans le Val-de-l'Âne entre les bois Moncel et Haruin.

La ferme de Savonnière

Ce site champêtre, actuellement peu fréquenté bien que proche d'importantes voies de communications ¹, offre aux promeneurs qui s'y aventurent un harmonieux et calme paysage. Il conserve le nom d'un lieu chargé d'histoire mais ce n'est pas à son emplacement que se sont déroulés les évènements que les auteurs nous ont rapportés et que les successives découvertes archéologiques, en général fortuites, ont pu confirmer.

Ces lieux sont situés à environ deux kilomètres de la ferme ². Ils ont été si bouleversés que l'espoir est bien mince de pouvoir en tirer d'importantes informations et d'y entreprendre des fouilles archéologiques car l'emplacement des établissements dont l'histoire a conservé le souvenir, a été l'objet d'importants travaux depuis deux siècles. Ces travaux ont déplacé de gigantesques volumes de déblais pour le percement des tunnels du canal et du chemin de fer au milieu du XIX^e siècle, des creusements du canal et de la rigole d'alimentation (acheminant, depuis l'usine élévatoire de Valcourt, l'eau de la Moselle nécessaire aux éclusages en période d'étiage), la construction de l'usine de Foug, l'installation du réseau d'adduction d'eau...

Retour sur un lointain passé

Il n'est pas inutile de rappeler que cette ample vallée, actuellement drainée par le ruisseau de l'Ingressin dont le cours était naguère jalonné de moulins, n'a pas été creusée par un si modeste cours d'eau mais par la Moselle elle-même dont le parcours s'est depuis longtemps modifié. Prenant sa source dans le massif vosgien, nous la voyons actuellement décrire un brusque coude à Toul pour rejoindre la Meurthe près de Custines en passant par Gondreville, Liverdun et Pompey. Il y a de cela quelques centaines de milliers d'années, elle ne virait pas sur le site de Toul mais poursuivait tout droit sa course, passant au lieu où plus

tard s'établiraient Ecrouves, Foug et Savonnière, pour atteindre, par le Val-de-l'Âne, la Meuse, non loin du lieu où se trouve maintenant Pagny. Rappelons que cet événement de paléo-hydrographie est connu sous le nom de « capture de la Moselle » ³. Cet événement est, certes, chronologiquement lointain à notre échelle humaine mais il est relativement récent à celle des temps géologiques !

Toponymie

La longue histoire de Savonnière commence avec son toponyme. Observons tout d'abord que ce toponyme est assez répandu. Sans chercher à répertorier tous ceux de l'ancienne Gaule, on en trouve trois autres dans la région : Savonnières-devant-Bar, Savonnières-en-Perthois, Savonnière-en-Woëvre. Il est possible que ce mot rappelle les lieux de fabrication de savon, un produit donc Pline l'Ancien prétend que les Gaulois en étaient les inventeurs ⁴; ce n'est pas impossible ⁵. On peut imaginer qu'en traitant à chaud des corps gras avec les substances alcalines des cendres végétales ils aient pu réaliser l'opération chimique de saponification.

Savonnière durant l'Antiquité

En dehors du nom, nous n'avons pas de témoignage de l'occupation du site au temps de l'indépendance puisque, jusqu'à présent, on n'y a recueilli que peu de vestiges archéologiques ⁶. En revanche, nous sommes un peu mieux renseignés sur la période galloromaine. L'importante voie romaine de Reims à Toul par Naix-aux-Forges (Nasium) passait au voisinage de Savonnière.

De tous temps, de nombreuses monnaies gallo-romaines ont été recueillies sur ce site ; tous les auteurs les datent du Haut Empire. Les trouvailles plus récentes de monnaies montrent qu'elles s'échelonnent du règne d'Auguste à celui de Caracalla. Le grand nombre d'exemplaires monétaires recueillis indique à quel point cette région était fréquentée et l'importance de l'établissement qui s'y trouvait, importance signalée par tous les auteurs anciens.

^{1.} Route N4, canal de la Marne-au-Rhin, ligne SNCF Paris-Strasbourg.

^{2.} L'établissement de la ferme à cet emplacement ne date que de la fin du $XVIII^c$ siècle.

^{3.} La Capture de la Moselle. Revue géographique de l'Est, n°3-4

^{1995.}

^{4.} Dom Calmet. Notice de la Loraine, T.II p.439

^{5.} Pline 23.9

^{6.} On cite la découverte en 1897, sur la colline de Moncel, d'objets de l'âge de bronze ?

Un *aureus* de Caracalla, actuellement conservé au Musée d'Art et d'Histoire de Toul provient de ce site. Il pèse 7,82 g. Il correspondait, à partir du règne de cet empereur, à la valeur de vingt deniers alors qu'antérieurement il valait 15 deniers. Cette dévaluation du denier, monnaie divisionnaire de l'aureus, fut loin d'être la dernière. Une nouvelle monnaie, l'*antonien*, valant deux deniers, fut créée ; elle se dépréciera avant de disparaître pour être remplacée par d'autres espèces, toujours plus dévaluées au cours des siècles.





Aureus de Caracalla (198-217), or 7.82 gr, Coll. CELT. Photos A. Mertzweiller

LE SITE HISTORIQUE DE SAVONNIÈRE

Période gallo-romaine

Il devait s'agir d'une « villa rustica », (à ne pas confondre avec la ferme de Savonnière), une exploitation agricole dont nous ignorons l'importance mais qu'il n'est pas interdit d'imaginer assez considérable, groupant, outre les habitations du maître et des serviteurs, des granges, des greniers, des étables, des ateliers...

Puisque aucun document monétaire émis après le début du III° siècle ne semble avoir été recueilli aux environs, il est probable que le site a été abandonné provisoirement à une époque qui devenait de plus en plus troublée. Elle correspond à la période de construction de l'enceinte fortifiée de la cité de Toul toute proche.

Le Haut Moyen-âge (Période Franque)

Ce que nous pouvons connaître de cette période repose sur de rares documents archéologiques et sur de nombreux textes contemporains des évènements relatés.

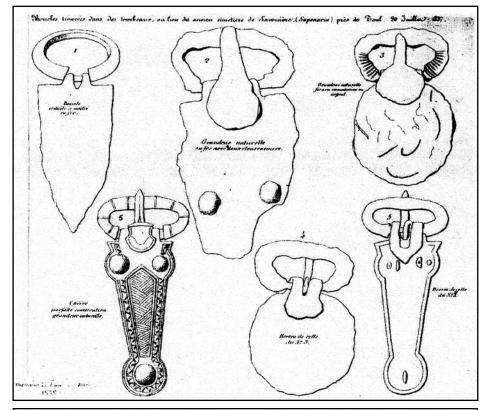
a) Période mérovingienne

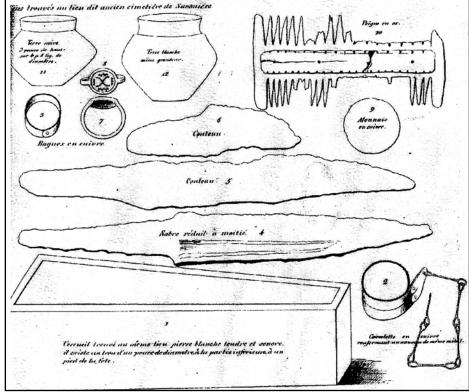
Dans un canton appelé autrefois « cimetière de Savonnière », on découvrit, en 1827, de nombreuses sépultures à inhumation parmi lesquelles on recueillit des objets remontant à l'époque mérovingienne - et même d'après Beaulieu, « aux Germains du IV^e siècle »- : armes, boucles de ceintures damasquinées ou non, fibules, peignes en os, débris de collier et vases funéraires, ainsi qu'une petite pyxide cylindrique portée autrefois sur la poitrine ou suspendue à la ceinture renfermant un anneau de cuivre.

À proximité, en tranchant la colline pour la sortie du tunnel du canal de la Marne-au-Rhin, on découvrit, en 1838, de nouvelles sépultures avec des objets semblables aux précédentes trouvailles mais renfermant aussi un mobilier plus riche : bagues et épingles en or et en bronze, monnaies du Haut-empire, plaques-boucles en bronze, petit buste d'homme drapé à tête radiée en bronze. Ces tombes, plus aristocratiques, pourraient être celles des nouveaux propriétaires de la villa (V°/VII° siècle). Une grande partie de ces

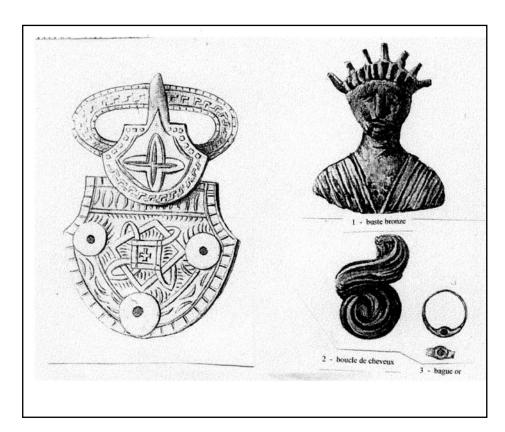
objets fut recueillie par A. Dufresne qui était alors substitut du procureur à Toul et qui fut nommé à Metz quelques années plus tard. Ses collections durent être

données au musée de Metz par la suite. Un recueil de dessins anonymes, retrouvé il y a peu de temps, permet de présenter quelques objets (ci-dessous et page suiv.).





Mobilier funéraire recueilli dans l'ancien cimetière de « La Savonnière » (Extr. de BEAULIEU, Mémoires...).



Plaque-boucle de ceinture (bronze), buste de divinité, mèche de cheveux en bronze et bague avec pierre roue.

Il semble donc, compte-tenu de la présence de ces sépultures voisines de la villa, qu'à partir de l'époque mérovingienne, au cours des V°/VI° siècles, la villa gallo-romaine de "La Savonnière" a été réoccupée par de nouveaux habitants, probablement après remise en état. Nous ne pensons pas, faute de disposer d'un mobilier typique de cette époque, que la présence de tombes du IV° siècle dans la nécropole signalée par Beaulieu puisse être envisagée sérieusement.

Nous n'avons aucune information sur les conditions dans lesquelles se réalisa l'arrivée des Francs sur le site de Savonnière et il est bien probable que nous ne le saurons jamais. En l'absence de fouilles possibles sur l'emplacement de la villa rustica galloromaine que nous supposons avoir été vaste, nous ne pouvons pas savoir dans quel état elle se trouvait lors de cette arrivée. Etait-elle intacte ? Incendiée totalement ou partiellement? Nous l'ignorons; mais ce que nous pouvons supposer c'est que, déjà bien avant la fin de l'Empire romain et celle du dernier empereur Romulus Augustule en 476, nos régions avaient vu arriver, en vagues successives, des peuples divers venant de Germanie, particulièrement des Francs et pas toujours « l'épée ou la torche à la main » mais bien souvent avec l'accord des Romains. Les autorités romaines, ne disposant pas du recrutement suffisant pour opposer des légions à toutes ces menaces venant de l'extérieur, convenaient avec certains souverains ou chefs de ces « nations » d'envahisseurs des accords pour défendre les frontières de l'Empire. On leur conférait le statut de « fédérés » en échange de ces services de défense. On concédait, à ceux auxquels cette mission était confiée, des territoires sur lesquels ils s'établissaient avec leurs familles et qu'ils exploitaient. Les chefs étaient pourvus de titres selon la hiérarchie romaine mais continuaient de vivre selon les traditions et les coutumes de leur peuple d'origine.

On peut s'interroger sur l'importance numérique de ces nouveaux arrivants. Le terme, longtemps employé par les historiens pour désigner cette période de « grandes invasions », fait naître dans l'esprit l'idée d'une véritable submersion de gens balayant la population gallo-romaine occupant l'espace des Gaules depuis des siècles. Il semble plutôt, selon l'opinion plus récente des historiens, que cette vision mérite d'être nuancée et que la proportion numérique des nouveaux arrivants par rapport à celle des anciens habitants était assez faible, ce qui ne signifie pas qu'elle n'avait que peu d'influence politique, sociale ou économique, bien au contraire. Les Francs prirent la place des notables et des grands propriétaires gallo-romains.

Avec le temps, les descendants des « barbares » constituèrent les cadres de la société. On peut donc imaginer sur ce site, lointain héritier d'une villa rustica gallo-romaine, un établissement géré par des Francs employant une main d'œuvre locale exploitant un espace agricole (Quel était leur statut ? Etaient-ils des gens libres, de condition servile ou de diverses conditions ?). Il semble que, dès les temps mérovingiens, cette exploitation ait été considérée comme appartenant au souverain de ce vaste royaume d'Austrasie qui, centré sur Metz, occupait une vaste superficie au nordest de la Gaule. D'autres établissements de la région touloise possédaient ce statut, par exemple Gondreville ou Royaumeix.

b) Période Carolingienne

Il est certain que, deux siècles plus tard, à l'époque carolingienne, ces établissements étaient dotés du titre de « *villa regia* » (villa royale), appartenant au fisc royal et que leur gestion était minutieusement définie par l'administration.

À quoi servaient ces établissements ? Pour le comprendre, il faut se rendre compte que, si Metz était bien la capitale du royaume, le souverain et sa cour, initialement composée de ses leudes (ses compagnons d'armes), n'y résidaient pas en permanence mais se déplaçaient de villa regia en villa regia. Les souverains, autant qu'ils le pouvaient, vivaient du revenu de leurs domaines. Ils y séjournaient en consommant les denrées locales. Il était, semble-t-il, plus économique de transporter les consommateurs se déplaçant à cheval que les denrées et, il n'est pas interdit d'imaginer que le médiocre entretien des routes pouvait favoriser cet usage! Les bâtiments, situés au centre de ces vastes domaines, ne ressemblaient certes pas aux châteaux construits au XIIIe siècle. Si l'on en croit l'écrivain Venance Fortunat, il s'agissait d'un édifice carré dont les quatre côtés étaient décorés de portiques en bois sculpté. Ils pouvaient éventuellement accueillir de nombreux hôtes.

Deux importantes assemblées politiques et religieuses connues sous le nom de « *concile de Savonnière* » se tinrent dans cette villa regia ⁷.

7. Voir l'article de l'abbé Jacques Choux dans <u>La Lorraine</u> <u>Chrétienne au Moyen-Age</u>, Metz 1981, p.39 & suivantes : *Les conciles carolingiens de Toul*.

Le premier concile, en 859, auquel assistaient plus de quarante évêques dont Hincmar de Reims, réunissait trois rois francs héritiers de Charlemagne : Charles le Chauve (France) et ses deux neveux Lothaire (royaume du milieu, future Lorraine) et Karl (Provence) qui s'allièrent contre Louis le Germanique ⁸.

Le second concile, en 862, tenta de régler la situation du roi Lothaire qui s'était séparé de sa femme Thiéberge pour épouser son ancienne maîtresse Valdrade. On profita de la présence de nombreux évêques pour s'opposer aux propositions d'un certain Godescalchi, hérétique niant l'universalité de la rédemption. Ce fut le curé du village de Lay-Saint-Rémy, Godefroi, assistant en voisin aux débats, qui sut, mieux que les autres clercs présents, démontrer la fausseté de telles propositions. Pour l'en remercier, il fut récompensé par « *l'exemption canonique* », privilège le soustrayant, lui et ses successeurs, à l'autorité de « *l'ordinaire* », l'évêque de Toul, pour le placer directement sous celle du Saint-Siège.

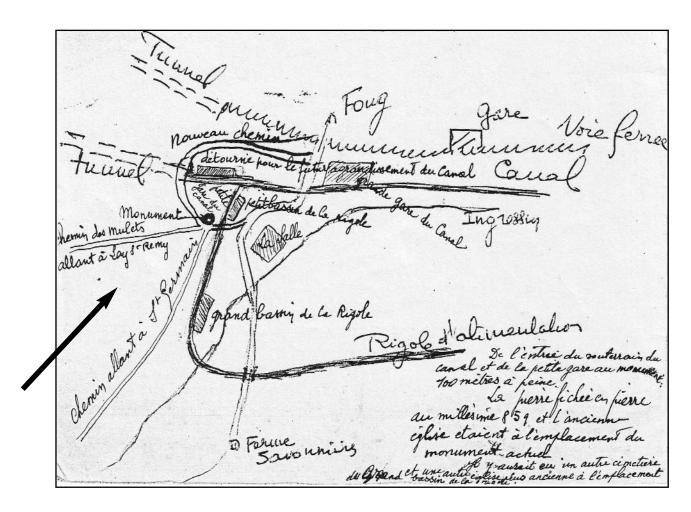
La villa regia de Savonnière, que les textes anciens appellent parfois « *la Salle* », devait disparaître un demi-siècle plus tard, pillée et ruinée par les Hongrois en 917. Ses habitants se dispersèrent s'établissant, semble-t-il, à Saint-Germain et Lay-saint-Remy (Voir le plan manuscrit de Fernand Lemaire, page suivante).

Plus de deux siècles plus tard, en 1218, Henri de Bar se servit de pierres trouvées à Savonnière pour renforcer le château de Foug et, en 1695, dom Ruinard, visiteur épiscopal passant à Savonnière, n'y vit aucune trace de village ni d'habitation mais une petite église ruinée dédiée à saint Michel.

Lorsqu'on creusa, au début du XX^e siècle, le grand bassin de la rigole d'alimentation fournissant l'eau d'éclusage du canal de la Marne-au-Rhin, on exhuma de nombreux ossements attestant la présence du cimetière entourant cette église disparue.

Que subsiste-t-il actuellement sur le terrain pour conserver le souvenir de Savonnière ? Rien d'apparent. En 1870 fut érigé un monument à l'emplace-

^{8. &}lt;u>Le Pays Lorrain et Messin</u>, 1803, page 760. *Savonnières et ses conciles*, Fernand Lemaire et Pol Serrière.



ment d'une grosse pierre portant le millésime 859 et disparue à la Révolution. C'est une croix de Lorraine érigée sur un empilement de pierres de roche. Sur les faces du socle on peut lire : « *Traité d'alliance entre les trois rois francs* 859 ». Ce monument est environ à deux cents mètres, semble-t-il, du site de la villa.

Conclusion

Cette note n'a pas d'autre prétention que de rappeler qu'à ces époques assez lointaines, notre région Lorraine -en particulier notre Toulois, tout proche de ce qui allait devenir le royaume de France- possédait de nombreux atouts. Déjà, les premiers représentants des pouvoirs qui allaient devenir royaux ou ducaux semblaient beaucoup s'y plaire puisque les souverains lotharingiens y disposaient également des résidences de Royaumeix et de Gondreville, proches de notre vaste cité épiscopale, relique de la cité gauloise des Leuques.

Bibliographie sommaire

Anonyme, Recueil de dessins (archéologie). Ancienne bibliothèque A. Denis

BEAULIEU, Mémoires de la Société Royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy, (Académie de Stanislas), 1838,

p.291-298, pl. IV et V. CHOUX J. Abbé, <u>La Lorraine chrétienne au Moyen-âge</u>. Metz 1981

DAULNOY Cdt, <u>Histoire de la ville et cité de Toul depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours</u>, Tome 1er, Toul, 1881, 279p.

DUFRESNE A., Notice sur quelques antiquités trouvées dans l'an cienne province Leuke (Evêché de Toul) depuis 1832 jusqu'en 1847, Mém. Acad. de Metz, 1848-49, p.227-228.

LEPAGE H., Le département de la Meurthe, Nancy, 1843.

OLRY E., Répertoire archéologique de l'Arrondissement de Toul, cantons de Domèvre, Toul-nord et Thiaucourt, Nancy, 1871, 107 p.201-262, pl. I à VIII.

PARISOT R., <u>Histoire de Lorraine</u>, Tome 1, Paris, 1919, 520p. 1c. PARISSE M., <u>Histoire de la Lorraine</u>, <u>Epoque médiévale</u>, Nancy, 1990, p.68-253.

TOUSSAINT M., Répertoire archéologique du département de Meurthe-et-Moselle (période gallo-romaine), Nancy, 1947, p.141 1c.



Monument de « La Savonnière »

